

Le choix des Fragments

The Choice of Fragments

Marie-Françoise Pungier Université de Fribourg (Suisse)¹

Résumé

Comment se construit un corpus de recherche ? C'est la question à laquelle tente de répondre cette étude à travers l'observation d'un cas spécifique. Elle détaille la manière dont on passe de sources brutes à un ensemble cohérent et exploitable de données. Elle suggère aussi que ce processus de mise en forme des données a des conséquences sur la construction de la recherche même.

Mots-clés : sources, données, fragments, prescripteurs, scripteurs

Abstract

How is a valid corpus of research built ? That is the question that this study tries to answer through the observation of a specific case. In this paper, we observe how original sources can be turned into a coherent and valid set of data. At the same time, we emphasize the fact that such a process has deep impact on the research building itself.

Keywords: sources, data, fragments, script writers, prescribers

1. Introduction

De très nombreux travaux en didactique des langues et des cultures étrangères (désormais DLCE) qui s'inscrivent dans un courant de pensée socio-anthropologique optent pour des méthodologies analytiques bien rôdées s'appuyant sur des enquêtes, des observations participantes, des entretiens. Au fur et à mesure de la progression de notre réflexion, l'option que nous avons choisie, qui témoigne de l'influence, par imprégnation, de la conception de la « théorie enracinée » dans notre travail épistémologique, nous a éloignée de cette évidence.

Une telle décision a obligé alors à repenser la manière de construire le corpus et a entraîné des réajustements dans la structuration globale d'une recherche qui porte sur les « traces de l'expérience de mobilité en France dans des écrits d'étudiants japonais ». Cela a affecté aussi les questions de départ qui ont été posées, la principale d'entre elles étant, dans un premier temps « que représente cette expérience de mobilité en France chez ces jeunes Japonais ? », et ce sans préjuger à l'avance des formes et des significations possibles prises par cette dernière.

Le travail d'élaboration théorique convoque d'abord des notions comme « mobilité », « identité/

¹ mfp@las.osakafu-u.ac.jp

altérité », par exemple, et permet de contextualiser l'ensemble. Les lignes qui suivent s'intéressent à l'étape suivante de la construction scientifique : elles *retracent* une partie du processus de transformation d'un ensemble disparate de sources « brutes » en un corpus de données cohérentes et exploitables, condensée dans la formule suivante : « le choix des fragments ». Ce cheminement est abordé ici sous deux aspects. Le premier intitulé « Les sources documentaires vues sous l'angle du contexte spatio-temporel et humain » fait le point sur la situation de départ. Le deuxième aborde le travail de mise en cohérence qui est proposé pour certains documents et s'intitule : « une sélection motivée ou le choix des fragments ». La conclusion évoque les perspectives de traitement des données qui s'ouvrent alors.

2. Les sources documentaires vues sous l'angle du contexte spatio-temporel et humain

2.1. Le Séminaire langue française et culture francophone

L'Université Préfectorale d'Osaka (désormais UPO) organise depuis 2005, en septembre, un « Séminaire de langue française et culture francophone » à l'Université de Cergy-Pontoise (désormais UCP) pour une durée de trois semaines environ. Pour l'essentiel, l'UPO se décharge sur l'UCP, via le Centre International Langue Française et Action Culturelle (désormais CILFAC), de l'emploi du temps et donc d'une partie de l'organisation logistique du quotidien qui en découle, des contenus abordés (langagiers ou culturels), des évaluations, etc. ne gardant que la partie infrastructurelle liée au *voyage* : avion, hôtel, assurances, comptes rendus, ...

2.2. Les participants au stage

Les étudiants qui participent au stage viennent de l'UPO et de l'Université de la Ville d'Osaka (désormais UVO). Dans le premier cas, le stage est ouvert à des étudiants, non spécialistes ayant pris des cours de français comme deuxième langue étrangère en première année. Lorsqu'ils décident de tenter l'aventure, ils sont pour la plupart d'entre eux en deuxième année. L'UVO possède quant à elle un département de littérature française. Le bagage horaire de ses étudiants est donc plus élevé que pour les premiers mais l'approche communicative n'étant pas forcément au cœur des pratiques didactiques, il existe peu de disparités dans les compétences à communiquer langagièrement des deux groupes qui se situent au mieux à un niveau A1 du CECR. En 2007, vingt-six stagiaires sont partis à Cergy et en 2008, trente²

2.3. Après les stages, des documents

Il reste du stage un certain nombre de documents le relatant d'une manière ou d'une autre. Après examen, il apparaît qu'ils sont issus de deux groupes : le groupe des autorités académiques, enseignants, côté français et japonais, personnel du bureau des relations internationales, c'est-à-dire

2 Pour différentes raisons, nous travaillons sur les années 2007 et 2008.

les prescripteurs et le groupe des étudiants, ou « scripteurs ».

Le premier groupe fournit un ensemble de productions qui comprend outre les documents de base qui ont été complétés ensuite par les étudiants, dans le cas d'écrits, une collection de documents assez disparate : le descriptif de l'unité de valeur « kaigai internship » ; les guides pour l'étudiant des années 2007 et 2008 conçus par le CILFAC ; les préfaces et postfaces des « Paroles de stagiaires³ » pour les années 2007 et 2008 ; la brochure « Paroles de stagiaires » 2006 (distribuée aux candidats au voyage de 2007) ; les pages du blog tenu par l'enseignant accompagnateur de l'UVO concernant le séjour 2008.

Le groupe des scripteurs, quant à lui, est à l'origine de différents « supports narratifs » : la brochure « Paroles des stagiaires » ; un rapport pour l'unité de valeur ; « un journal de bord » dans le « Portfolio » (base du travail demandé pour l'unité de valeur précédente) ; une enquête fin de stage (demandée par le Bureau des Relations internationales de l'UPO) ; une fiche de renseignements (idem) ; des journaux de bord collectifs ; une enquête de fin de stage (anonyme). Mais comme, pour de multiples raisons tous ces documents ne sont pas produits par tous les participants d'une même année, encore moins pour les deux stages consécutifs, le résultat « comptable » donne des résultats très différents d'une année sur l'autre, d'une catégorie d'écrit à l'autre.

Restent enfin, en plus de ces documents écrits, des documents vidéo : en 2008, l'enseignant accompagnateur de l'UVO a filmé un certain nombre de cours du matin.

Le premier bilan est assez sévère : hétérogénéité ; séries souvent incomplètes ; auteurs quelquefois connus mais pas toujours... Une première question surgit alors : ces documents-sources peuvent-ils être considérés comme des données et former un corpus ?

Rappelons que les travaux de recherche en DLCE qui existent et qui ont trait ou non à la question de la mobilité privilégient des techniques d'enquête issues de la sociologie, du biographique (le récit de vie « une forme particulière d'entretien » (Galigani)) ou de l'ethno-anthropologie (l'observation participante). Autrement dit, à un moment ou à un autre, le processus de constitution du corpus passe par l'oralité. Une seconde interrogation apparaît : l'oralité est-elle obligatoire pour la compréhension du fonctionnement du stage, de sa signification auprès des stagiaires ?

3. Une sélection motivée ou le choix des fragments

3.1. Modes de sélection

A ce stade, il paraît nécessaire de reprendre l'ensemble de ces documents-sources et de voir ce qu'ils peuvent avoir en commun, comment ils peuvent devenir significatifs par rapport à la question de départ du travail de recherche. Le premier tri consiste à ne pas garder les documents-sources filmés car ils permettent seulement d'accéder à des interactions en salle de classe... vues du point de vue du cameraman, un enseignant. Elles n'offrent pas de comprendre comment la langue, les pratiques langagières sont vécues en cours et en dehors, comment elles travaillent les étudiants pendant qu'ils

³ Il s'agit d'une brochure constituée par des textes d'étudiants de l'UPO et de l'UVO relatant leur séjour en France et d'une longueur d'une page A4 environ, distribuée à l'occasion aux première année, etc.

les travaillent. Leur deuxième caractéristique, qui est d'être des documents-sources émanant de l'institution académique, devient alors un autre critère de sélection pour l'ensemble.

De la première liste, il reste ainsi seulement un ensemble d'écrits produits par des étudiants qui peuvent être caractérisés de deux manières : par leur forme et par leur fonction. De nouvelles observations permettent de dégager le trait commun suivant : aucun des documents n'est « complet », ni comme série ni comme narration (le stage n'y est jamais présenté comme un moment parfaitement circonscrit, ni exhaustif, « du début jusqu'à la fin »).

Quel que soit l'angle d'observation formelle, nous pouvons dire que nous nous trouvons en présence de fragments, c'est-à-dire en présence d'un « *petit morceau d'une chose qui a été brisée, déchirée* ». Par extension, le fragment désigne alors un « (*petit*) élément d'un ensemble ». Ainsi le fragment ne vaut que dans sa relation avec un tout⁴. Les différents usages du terme qui vont de la littérature, en passant par les beaux-arts à l'archéologie et à l'histoire indiquent que dans ces disciplines, le fragment est polymorphe et qu'il renvoie à l'idée de témoin et de témoignage, donc aussi à la question de leurs fonctions.

3.2. Des prescriptions aux lecteurs

Pour comprendre quelles peuvent être les fonctions de ces écrits fragmentaires, il faut interroger leurs conditions de production, autrement dit les conditions de leurs prescriptions. En effet, tous ces écrits correspondent à des demandes d'une « autorité » académique ou administrative. De ce fait, ils sont pour la plupart de nature semi-publique voire publique. Les attentes liées aux écrits vues du côté des prescripteurs donne la liste imbriquée « contenus/ objectifs attendus » suivante : garder trace de la réalisation du séjour avec transmission ou non à la « génération » estudiantine suivante ; rendre compte de manière officielle pour l'obtention de l'unité de valeur ; relever le degré de satisfaction de participation au stage ; lister les améliorations possibles et les éléments qui ont « marché » ; identifier les participants ; participer à la mise en œuvre d'un outil permettant une prise de conscience interculturelle dans la mobilité ; revenir de manière guidée sur son expérience. Pour aboutir à ces résultats, quelques consignes ont été repérées : elles portent sur la longueur, sur la régularité, sur l'obligation de participation ou non... En général, elles apparaissent plutôt vagues et implicites.

Le lien qui existe entre les prescriptions et les productions attendues détermine les fonctions assignées à celles-ci et le contenu des écrits fragmentaires réellement produits. La question « pourquoi sont-ils écrits ? » apparaît indissociable de la présence d'un ou de plusieurs lecteurs et donc indissociable de celle « pour qui sont-ils écrits ? ». Leur diffusion se veut alors extrêmement restreinte et maîtrisée (un enseignant dans le cas d'une évaluation par exemple) ou bien plus large voire totalement ouverte (brochure).

3.3. Les fonctions des écrits produits par les étudiants

La fonction de « témoignage » apparaît la plus importante mais il convient de considérer que le potentiel d'intensité de celui-ci varie suivant le degré de diffusion assigné d'avance à un document. C'est ce qui fonde ici la différence entre ce qui est considéré comme « compte rendu » et

4 Centre national de Recherches textuelles et Lexicales, entrée « fragment » : <<http://www.cnrtl.fr/definition/fragment>>.

« témoignage ». La fiche de renseignement rend compte de quelque chose qui porte sur un ensemble d'éléments centré sur un individu l'enfermant dans une certaine identité d'acteur, alors qu'ailleurs l'attention se porte sur son expérience. Toutefois, il convient de noter qu'il existe un rapport de continuité entre les différents types d'écrits. Par exemple, le portfolio sert très vraisemblablement (avec d'autres documents) de fonds documentaire pour la rédaction du rapport de l'unité de valeur et la rédaction du texte de « Paroles ».

3.4. Premier et deuxième cercles

Ainsi, nous sommes en présence d'une série de documents écrits entretenant des liens entre eux, écrits pour l'institution (via l'autorité académique ou l'autorité administrative) et pouvant être diffusés vers l'extérieur. Cet ensemble de fragments possédant un degré de cohérence interne et externe permet de poser une formulation renouvelée de la question de départ qui devient « que représente le stage pour les étudiants dans une situation d'interaction institutionnelle et sociale ? ».

Cet ensemble de sources devient alors un ensemble de données exploitables ; elles ne sont pas construites au fur et à mesure de la recherche mais extraites au préalable. Un dernier travail de sélection est alors effectué qui différencie les fragments suivant leur potentiel d'adéquation à la question. Deux « cercles » sont constitués : le premier comprend les « Paroles de stagiaires », les « Portfolios », les rapports pour l'unité de valeur, les enquêtes de fin de stage du Bureau des Relations internationales. Les journaux de bord collectifs, les enquêtes sur l'expérience du journal de bord collectif, les fiches de renseignements du Bureau des Relations internationales, les enquêtes de fin de stage constituent un deuxième cercle où il est possible de puiser pour vérifier des informations.

4. Conclusion : quels traitements pour les fragments ?

Les fragments repérés qui forment le premier cercle de données et qui ont été restitués dans un contexte non seulement historique, géographique, social, académique général mais aussi spécifique comme productions répondant à des prescriptions peuvent alors être l'objet d'une analyse qualitative dans une approche « enracinée » où les dires des étudiants vont donner lieu à un questionnement permettant d'en extraire des « concepts » pertinents pour la compréhension de l'objet de recherche. Concrètement, dans chaque fragment écrit, il s'agit de repérer les autres fragments qui le constituent (les sous-fragments). Dans un premier temps, c'est le domaine de la description qui prime. Il s'agit de répertorier ce qui est considéré comme digne de relation, c'est-à-dire les événements (occurrences multiples ou simples). A l'intérieur de chaque fragment, on cherche alors des traces du positionnement de l'étudiant par rapport à l'institution, par rapport à sa société d'origine, par rapport à « la » société française, par rapport au réseau social dans lequel il est inséré. Les narrations obtenues ne sont-elles alors qu'un assemblage de fragments préformatés ou laissent-elles la place à l'expression d'un vécu personnalisé de l'expérience ? A quelles conditions celui-ci est-il alors recevable par d'autres (pairs, autorités académiques, institution) ? Ces questions forment la suite de l'enquête à mener sur ces fragments.

Bibliographie

- Dulong, R. «Le témoignage historique: document ou monument?». *Hypothèses* 1/1999. Pp. 115-119. <www.cairn.info/revue-hypotheses-1999-1-page-115.htm>.
- Galligani, S. (2000). «De l'entretien au récit de vie. Quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien...». In *Ecarts d'identité, mars 2000*. pp. 21-24.
- Guillemette, F. L'approche de la *Grounded Theory*: pour innover ? In *Recherches Qualitatives*— Vol .26(1), 2006, pp. 32-50.
- Muller, B. (2006) (débat animé par). « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller. In *Genèses* 62, mars 2006. pp. 93-109.
- Taurisson, D. (2006). « L'analyse formelle des egodocuments dans un système informatique de production de ressources électroniques ». In *Corpus en lettres et sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation*, Colloque international et école d'été, Albi, 10-14 juillet 2006, organisé dans le cadre des Colloques d'Albi Langages et signification (CALS). <http://www.revue-texto.net/Archives/Albi_2006/Albi_programme.html>.
- Vandendorpe, C. (2004). « Du fragmentaire et de la subjectivité dans l'essai ». In A. Caumartin et M.-E. Lapointe (sous la dir. de). *Parcours de l'essai québécois*. Québec : Éditions Nota bene. pp. 127-144.
- Zumthor, P. (1978). « Le texte-fragment ». In *Langue française*. N°40. pp. 75-82. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1978_num_40_1_6137>.